



RÉUNION PUBLIQUE PARTICIPATIVE DU 18 MARS 2023

Synthèse : atelier « Devenir des anciens ateliers »

L'ensemble du travail des ateliers sera analysé pour en dégager les projets susceptibles d'être mis en place en fonction de leur faisabilité.

L'atelier a commencé par une présentation rapide du sujet avec plans et photos pour appréhender la disposition des lieux, la surface des bâtiments, leur état d'usure et la problématique liée à l'amiante des toitures. La thématique a été traitée selon deux orientations principales :

- Quel usage souhaiteriez-vous pour les anciens ateliers ?
- Quel aspect architectural, quelle typologie bâtiminaire et paysagère ?

Quel usage souhaiteriez-vous pour les anciens ateliers ?

Trois types de propositions ont été faites sur la première thématique.

- **Première type de propositions :**
 - Activité associative, avec dominance d'une idée de bar associatif, petit lieu de concert, cabaret / salon de thé, suivi de l'idée d'une épicerie coopérative.
 - S'y est ajouté un certain nombre de propositions d'ateliers : réparation vélo, anti-obsolésence, fab-lab, donc une certaine forme de tiers-lieu ainsi que l'idée de lieu de stockage pour les associations.
- **Deuxième type de propositions :**
 - Activité familiale, avec dominance d'une création d'aire de jeu pour jeunes enfants ou d'un local dédié à la jeunesse.
 - Installation sportive : terrain de boule, salle de yoga, atelier intergénérationnel.
 - Salle de réunion pour activités destinées aux personnes âgées.

- **Troisième type de propositions :**

Activité économique, avec l'idée de dégager un revenu de ses locaux communaux (location, coworking...)

Quel aspect architectural, quelle typologie bâimentaire et paysagère ?

Sur cette thématique il y a eu moins de propositions, les participants n'ayant pas forcément d'idées précises à proposer. Il en ressort que majoritairement les participants souhaitent conserver les parties historiques, murs en pierre, arsenal de l'enceinte et qu'ils ou elles souhaitent un certain confort thermique et sonore selon les usages. Il a été proposé soit de restaurer l'existant (halle ouverte), soit de tout raser pour réaménager l'espace.

En conclusion, il en ressort un certain nombre d'usages complémentaires et envisageables pour le devenir de cet espace du centre-bourg, mais le sujet de la mise en œuvre de ces idées et de l'aménagement qu'elles impliquent reste à approfondir.